

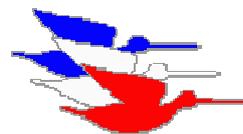
## SOCIETE DES REGATES DU HAVRE



### 10<sup>ème</sup> COUPE FRANCOYSE DE GRACE 25 et 26 JUNI 2011

*Challenge Yves Le Bour*

### AVIS DE COURSE



#### REGLES REGISSANT L'EPREUVE :

La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les règles de Course à la voile* et les prescriptions de la FFVoile

LA LANGUE OFFICIELLE UTILISEE PENDANT TOUTE L'EPREUVE SERA LE FRANÇAIS

#### CLASSES ADMISES

- Dériveurs SNIPE

#### INSCRIPTIONS

- Pré-inscriptions : - par courrier à la SRH – Quai Eric Tabarly – 76600 LE HAVRE  
- ou par E-mail – [secretariat@lesregates.com](mailto:secretariat@lesregates.com)

Tél : 02.35.42.41.21

Fax : 02.35.43.50.76

- Confirmation des inscriptions à la SRH, de 9 h 00 à 12 h 00 .Le Samedi 25 juin 2011 .Les concurrents français devront présenter à l'inscription :
  - leur licence valide avec le cachet médical
  - la carte de membre de l'A.F.S.
  - l'autorisation parentale pour les mineurs
  - la carte de publicité le cas échéant
- Les concurrents étrangers devront présenter une attestation d'assurance responsabilité civile, et être en règle avec leur autorité nationale et la SCIRA.
- Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive, un formulaire certifiant qu'il accepte de se soumettre aux règles de courses de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent l'épreuve, et que son bateau est assuré.
- La règle 44.1 des RCV s'applique.(Pénalité de rotation de 2 tours)
- L'avis de Course, Les instructions de courses et leurs annexes seront fournies lors de la régularisation de l'inscription.
- Les différents types de parcours seront décrits dans les instructions de courses et leurs annexes.

#### PROGRAMME

- **Samedi 25 JUIN 2011**  
**13h30** :1<sup>er</sup> signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses à suivre.
- **Dimanche 26 JUIN 2011**  
**10 h 00** :1<sup>er</sup> signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses à suivre.  
Pas de départ de course après **15 h 00**.

Remise des prix dès que possible.

#### CLASSEMENT

- Le classement sera établi selon le décompte des points SCIRA
- Le nombre minimum de courses effectuées pour valider l'épreuve est de 3.
- Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable.
- Si seules 3 courses ont été validées, le classement sera établi sur les courses validées.

#### FRAIS d'INSCRIPTION

- Concurrents français/étranger : **50Euros** par équipage ( inscription+repas)